

(N° 11.)

SÉNAT DE BELGIQUE

RÉUNION DU 23 DÉCEMBRE 1918

Rapport de la Commission de la Guerre, chargée
d'examiner le Projet de Loi fixant le contingent
de l'armée pour 1919.

*(Voir les nos 19 et 21, session de 1918-1919, de la Chambre
des Représentants.)*

Présents : MM. DE RO, Président-Rapporteur; BRUNARD, Hubert,
CARPENTIER, le Duc D'URSEL et LIBIOLLE.

MESSIEURS,

Votre Commission de la Guerre s'est trouvée unanime pour voter
l'adoption du Projet de Loi fixant le contingent de l'armée.

Elle tient à saisir l'occasion de renouveler sa profonde admiration
pour notre armée qui s'est immortalisée devant l'Histoire.

Le Président-Rapporteur,
Georges DE RO.